

Biodiversité

▼ CAP ATLANTIQUE

Cap Atlantique, en partenariat étroit avec la Commune, élabore actuellement un projet de contrat nature « Continuités Ecologiques », cofinancé par l'Europe et la Région Bretagne, sur les communes de Férel, Camoël et Pénestin.

Ce projet est envisagé de 2022 à 2024, il prévoit notamment :



La réalisation d'un diagnostic du patrimoine naturel grâce à la réalisation d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). Dans ce cadre des agents ont déjà commencé les inventaires des oiseaux nicheurs depuis les voies publiques.

Retrouvez les résultats de l'ABC dans les téléchargements



La sensibilisation des acteurs locaux, des habitants et des scolaires à travers la proposition d'ateliers de sciences participatives et d'animations autour de la biodiversité.



La mise en évidence des enjeux des Trames Verte (milieux terrestres), Bleue (milieux aquatiques) et Noire (pollution lumineuse) afin de favoriser une meilleure intégration de ces enjeux dans les documents d'urbanisme et les projets d'aménagements locaux.



La mise en place d'actions concrètes en faveur de la nature comme par exemple, la restauration de mares.



Cap Atlantique mène un inventaire des reptiles sur la commune Férel. Les premières investigations ont déjà permis de réaliser de belles observations : 5 espèces de reptiles inventoriées, parmi lesquelles la Vipère péliade (*Vipera berus*) une espèce particulièrement menacée

✓ **CARRES DE LA BIODIVERSITE**

Avez-vous remarqué la mise en place de plusieurs « Carrés pour la Biodiversité » sur la commune ? Ils ont été implantés derrière la Mairie et derrière la salle polyvalente.

Issus d'une démarche mise en place par le réseau CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement), ces espaces de nature sont laissés en libre évolution afin de faciliter l'observation de plusieurs espèces d'insectes comme les papillons, les syrphes, les coccinelles...

Ils seront fauchés par les services de la Commune une seule fois en septembre.

À bientôt pour en échanger ensemble autour des carrés fleuris !



Des événements sont ponctuellement organisés pour observer la faune et la flore qui les constituent.
Restez à l'affut des actualités pour ne pas les manquer!

[Les actualités de Férel](#)

Et si vous en faisiez un dans votre jardin?

“UN CARRÉ POUR LA BIODIVERSITÉ”



LOIRE OcéANE

Un moyen simple pour accueillir et nourrir les insectes est de consacrer une petite parcelle à la nature sauvage en laissant l'herbe et les fleurs pousser sans intervention. Ces espaces sauvages accueillent une flore dont les pollinisateurs raffolent particulièrement.

“Un carré pour la biodiversité” est une opération de science participative développée par les CPIE proposant aux habitants de laisser un carré (ou plus) de végétation spontanée sans entretien pendant toute une saison et d'observer la faune notamment les insectes, que l'on peut y découvrir grâce à des protocoles simples.

Comment ça marche ?



Je délimite mon carré

- Choisissez un emplacement bien exposé et facilement accessible pour vos observations. Un carré exposé plein Nord ou enclavé sous un sapin ne favorisera pas le développement de la faune et de la flore.
- A l'aide de piquets, délimitez un carré d'au moins 1m². Mais vous pouvez imaginer la forme et choisir la taille selon vos envies et possibilités.

Astuce : pour donner un petit coup de pouce aux semences sauvages, vous pouvez griffer légèrement la surface de la terre.



Je laisse faire la nature !

Laissez la nature s'exprimer et travailler pour vous ! L'entretien c'est la non-intervention. Oui, c'est difficile de ne pas intervenir, mais vous verrez les fleurs sauvages et les insectes profiter de ce nouvel espace de libre expression !

Pour cela, quelques principes simples :

- Ne pas arroser,
- Ne pas utiliser de pesticides ou d'engrais,
- Ne pas semer de graines type “prairie fleurie”,
- Ne pas faucher ou tondre avant le 31 août. Faucher en septembre quand toute la faune et la flore du carré a eu le temps de terminer son cycle de reproduction.
- Ramasser la végétation après la fauche ou la tonte de mon carré.



J'observe

Au bout de quelques semaines, vous verrez les premières plantes apparaître, ce qui annoncera l'arrivée de vos premiers hôtes. Vous pourrez commencer vos premières observations de papillons, abeilles, bourdons, syrphes, coccinelles, fourmis, araignées ...



Je prépare mon carré pour l'hiver

Une fois l'été terminé, les habitants de votre carré s'en vont trouver refuge dans des endroits plus adaptés aux conditions hivernales (hôtel à insectes, mur, tas de branches). C'est le moment de ressortir votre tondeuse ! L'idéal est de laisser quelques centimètres, environ 5cm, cela favorisera la repousse pour l'année d'après, votre carré sera encore plus beau.

Sur une idée originale du CPIE Périgord-Limousin.



Partagez vos observations

➔ Sur le groupe Facebook "Un carré pour la biodiversité"

Si vous possédez un compte Facebook, nous vous invitons à le rejoindre pour partager les photos de vos observations, poser vos questions, échanger avec les participants qui comme vous cultivent "Un carré pour la biodiversité".

➔ Au sein d'un programme de sciences participatives

L'opération s'inscrit dans un programme de sciences participatives marqué Observatoire Local de la Biodiversité* par l'Union nationale des CPIE.



En téléchargeant l'application INPN espèces, vous pouvez partager les photos de la faune et de la flore observées dans votre carré ou pendant vos balades. Des spécialistes vous répondront pour vous indiquer le nom de l'espèce observée.

Signez la charte !

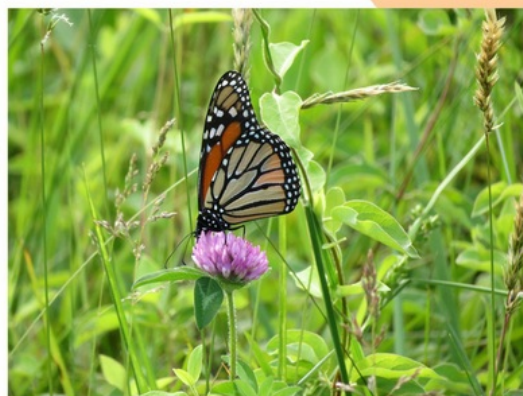
Pour vous engager à ce que votre carré soit le plus accueillant possible pour cette nature "ordinaire" : pas d'apport d'engrais ou de pesticides, pas d'arrosage ou de semis et pas de fauche avant le 31 août.

La charte est disponible sur le site internet du CPIE Loire Océane ou en mairie.

Merci de nous la retourner par courrier ou mail à :

contact@cpie-loireoceane.com

Cela nous permettra de comptabiliser le nombre de "carrés pour la biodiversité" présents sur le territoire et leur superficie.



Le CPIE Loire Océane est là pour vous accompagner

Le CPIE Loire Océane propose aux habitants des conseils et astuces pour favoriser la biodiversité dans son jardin.

Un accompagnement technique personnalisé est notamment possible pour implanter un "carré pour la biodiversité", planter une haie champêtre ou créer/restaurer une mare.*

N'hésitez pas à nous contacter !

* Dispositifs variables suivant les communes et les financements annuels.



LOIRE Océane

CPIE Loire Océane · 2 rue Aristide Briand, 44350 Guérande · 02 40 45 35 96
contact@cpie-loireoceane.com · www.cpie-loireoceane.com

RETOURNEZ-NOUS VOTRE CHARTE PAR
MAIL OU COURRIER APRÈS L'AVOIR
REPLIÉE ET SIGNÉE

CPIE Loire Océane
2 rue Aristide Briand - 44350 Guérande
contact@cpie-loireoceane.com

MES COORDONNÉES*

*Le CPIE est susceptible de vous contacter uniquement dans le cadre du programme « Un carré pour la biodiversité ».

Nom, prénom :

Adresse :

Tél. :

Mail :@.....

Je souhaite m'abonner à la
Newsletter de mon CPIE : oui
 non

Je possède un compte Facebook et
serais intéressé-e pour faire partie
de la communauté « Un Carré pour
la Biodiversité » : oui
 non

Fait àle

Signature :

CHARTRE D'ENGAGEMENT UN CARRÉ POUR LA BIODIVERSITÉ

Cochez les cases choisies pour chaque bloc, renseignez la superficie de votre Carré et vos coordonnées

1

JE CRÉE MON CARRÉ

Pour cela, je m'engage à :

- ne pas faucher le Carré avant le 31 août
- ne jamais arroser le Carré
- ne jamais utiliser de pesticides sur le Carré
- ne pas semer de graines (type « prairies fleuries ») sur le Carré
- ramasser la végétation après la fauche

JE L'OBSERVE

Je m'informe et me forme au(x) programme(s) de sciences participatives proposés par mon CPIE, puis y participe en partageant au moins une fois dans l'année mes observations de la biodiversité

- Ca m'intéresse, je souhaite en savoir davantage
- Non, je ne me sens pas prêt(e) à contribuer aux sciences participatives pour le moment

2

3

JE LE VALORISE

- J'envoie une photo de mon Carré au CPIE
- J'expose les panneaux indiquant l'existence de mon Carré
- Je fais connaître mon action autour de moi

- Je pense réaliser une ou plusieurs de ces actions
- Je préfère que mon engagement reste parfaitement confidentiel

JE M'ENGAGE

Comme tous ceux qui ont signé et créé leur Carré pour la biodiversité, je m'engage à respecter cette chartre durant au moins une saison complète

4

... m²

© UNCPRE - Sur une idée originale du CPIE Périgord-Limousin

Observatoire Local
de la Biodiversité
CPIE

Je cultive

UN CARRÉ POUR LA BIO DIVERSITÉ

© UNCPRE - Sur une idée originale du CPIE Périgord-Limousin



RÉSEAU CPIE

cpie.fr

Observatoire Local
de la Biodiversité
CPIE

Explorez la biodiversité qui vous entoure avec l'application INPN Espèces

Découvrez la biodiversité présente autour de vous !

- Apprenez à déterminer les espèces
- Participez à un inventaire scientifique
- Gagnez des points en partageant vos photos naturalistes
- Rejoignez la communauté d'observateurs

INPN
ESPÈCES

Rejoignez les explorateurs de la nature !

UNIS PATRIMOINE NATUREL

Disponible sur App Store

Disponible sur Google play

QUALITE DE L'ENVIRONNEMENT

Recosanté vous propose de connaître chaque jour la qualité de l'environnement.

Retrouvez ci-dessous les informations sur la qualité de l'air, les pollens, la vigilance météo, l'indice UV, et la qualité des eaux de baignade

MAIRIE DE FÉREL

1 place de la Mairie
56130 Férel

info@ferel.fr
02 99 90 01 06

Horaires :

Lundi et Jeudi : 09h00 - 12h00

Mardi et Mercredi :

09h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30

Vendredi :

09h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

Samedi (hors juillet/août) :

09h00 - 12h00